



**Pax Christi International**  
**Déclaration sur l'augmentation des violations du droit international humanitaire**  
**en Terre Sainte**

*Bruxelles, le 17 octobre 2023*

**Pax Christi International est profondément préoccupée par** l'escalade de la violence en Terre Sainte. Nous compatissons avec le peuple d'Israël qui est choqué, irrité et blessé par les actions méprisables du Hamas le 7 octobre. Cependant, nous pensons également que la vengeance est un cadre inadapté pour répondre à ce crime odieux. Israël est tenu, en vertu du droit international, d'assurer le bien-être et la sécurité de la population civile qu'il contrôle, comme c'est le cas à Gaza. Le prix de la légitime défense ne peut être la mort de plus de 3.800 habitants de Gaza. **L'aggravation des pertes en vies humaines, des moyens de subsistance et de l'habitat exige un engagement immédiat et sans équivoque en faveur de l'intervention humanitaire et de la mise en œuvre des droits humains.**

- **Cessez-le-feu:**  
Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de mettre immédiatement en œuvre un cessez-le-feu et de mettre fin aux hostilités dans une région en proie à des conflits depuis trop longtemps. Le cycle incessant de la violence et de la misère doit cesser, laissant place à la poursuite critique du dialogue, de la négociation et de l'établissement d'une paix durable et juste. Nous appelons le président Biden, l'UE et les institutions et gouvernements européens et du Royaume-Uni, ainsi que le Conseil de sécurité de l'ONU à exhorter Israël à accepter un cessez-le-feu.
- **Accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité et aux services essentiels :**  
Nous demandons instamment un accès immédiat et complet aux produits de première nécessité tels que l'eau, la subsistance, l'électricité, les fournitures médicales et d'autres services essentiels qui constituent un droit humain fondamental. Nous appelons les parties concernées à maintenir l'accès sans entrave des hôpitaux, et les organisations humanitaires confessionnelles et laïques à fournir une assistance rapide à ceux qui en ont besoin. L'arrêt immédiat de l'interruption de ces services permettra d'éviter d'autres souffrances et pertes de vie.
- **Mettre fin aux pratiques de terreur visant à inciter les Palestiniens à quitter leur terre :**  
Il est crucial de mettre fin à toute communication et à toute activité qui blessent, instillent la peur ou contraignent les Palestiniens à abandonner leurs maisons. Les déplacements de civils doivent cesser. Nous appelons au respect du droit international, notamment à la protection des droits des civils et à l'abstention d'actions préjudiciables.
- **Octroi d'une protection internationale :**  
Nous demandons à la communauté internationale d'agir pour assurer la protection essentielle de la population civile de Gaza. Le déploiement d'observateurs et de soldats de la paix internationaux impartiaux, ainsi que la garantie de couloirs humanitaires, sont nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des personnes en danger, favorisant ainsi un environnement propice à l'acheminement d'une aide humanitaire cruciale.

***Pax Christi International souligne son engagement indéfectible en faveur de la paix, de la justice et de la réconciliation. Nous sommes solidaires de tous ceux qui souffrent en raison de la poursuite de la violence et demandons instamment à la communauté internationale, aux gouvernements et à toutes les parties prenantes de s'unir dans la poursuite résolue d'une résolution juste et durable. Une paix juste pour le peuple de Terre Sainte ne peut être obtenue que par un dialogue franc, une coopération solide et un respect inébranlable des droits de l'homme.***